

JOURNAL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU CHEVAL CANADIEN

Vol. 6, n° 1

« Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères »

Mars 2004

Mot du président

Depuis 1998, votre Association est bel et bien vivante, malgré l'adversité, malgré la lourdeur de la tâche. Et c'est tout à votre honneur. Que voulez-vous que je vous dise : « Nous avons un membership en or et un bureau de direction platine ».

En 2004, il y a eu tout un renouveau... dans la continuité. Quatre membres du C.A., dont le mandat venait à échéance, ont décidé de ne pas revenir en élection.

Madame **Darkise St-Arnaud**, notre présidente et leader incontestée, avait déjà annoncé son départ, ayant d'autres obligations à rencontrer ailleurs.

M. **Gilles Racette**, notre vice-président et « vieux » sage préféré, avait déjà prévenu de sa décision de quitter son poste définitivement.

Mme **Myriam Tessier**, notre valeureuse secrétaire, avait de moins en moins de disponibilité, étant réclamée à bien des endroits en même temps.

Mme **Lucienne Gravelle**, notre très consciencieuse trésorière, voulait bien prendre une retraite bien méritée.

À tout ce beau monde, toute notre reconnaissance, et pour des générations à venir. Si l'AQCC a pu survivre ces dernières années, si elle a pu continuer sa montée au point de devenir un leader au plan national, c'est bien à cause de leur grande générosité, de leur grande valeur personnelle qui a rejilli sur nous tous... et notre cheval Canadien.

Nos règlements prévoient le renouvellement de notre C.A. tout en favorisant la continuité. Les mandats sont de 2 ans renouvelables; une année, 4 administrateurs sont élus et l'année

suivante, 3 autres sont élus, et ainsi de suite en alternance. Voici donc les quatre élus de cette année à votre C.A.

M. **Denis Duchesne** assurera la présidence et tentera de répondre à vos attentes à votre satisfaction, Mme **Monique Dandurand** prendra en charge la trésorerie, Mme **Nathalie Desjardins** agira à titre de secrétaire et Mme **Lucienne Gravelle** a accepté de revenir à titre de vice-présidente. Mme Myriam Tessier et M. Claude Lachance continueront de s'occuper de notre journal.

En 2004, il y a de grandes promesses pour notre Association. Le bureau de direction de la SÉCC (Société des éleveurs de chevaux Canadiens) ayant changé, nous aurons une bien meilleure écoute, une bien meilleure collaboration de sa part. Au lieu de passer temps, argent et énergie à nous défendre ou à nous surveiller, nous pourrions aller de l'avant.

Dès maintenant, une équipe est en place pour préparer notre Journée du cheval Canadien qui aura lieu le samedi 14 août prochain.

Dès le 15 mars, nous allons présenter à la Filière Cheval les projets que nous voulons mettre de l'avant dans le cadre de son activité « Cheval en Fête ». Si parmi nos membres, il y avait des gens qui étaient prêts à organiser des « journées portes ouvertes » pour la population de leur région, ils seront les bienvenus. Veuillez communiquer avec notre secrétariat au plus tôt.

Cette année, nous devons renouveler en partie notre matériel promotionnel, plusieurs de nos items ayant trouvé preneurs lors de nos sorties publiques.

Nous espérons poursuivre notre programme de classification. Toutefois, forts de notre expérience passée, nous allons y apporter quelques modifications au plan de la logistique pour être encore plus efficaces.

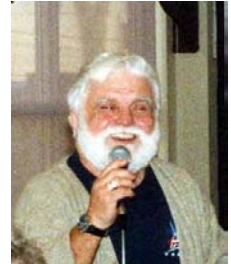
Dans le but de préserver notre pool génétique déjà restreint, l'AQCC voudrait bien initier un programme de collecte et de conservation de semence d'étalons. Surtout dans le cas des lignées rares ou moins utilisées, surtout s'il y a une localisation éloignée des mâles.

Il y aurait aussi tout un volet de visibilité et de performance de la race à développer. Les éleveurs et propriétaires de chevaux Canadiens connaissent leur polyvalence et leur endurance. Il faudrait que les autres le découvrent et l'apprécient.

Alors, un gros merci à ceux et à celles qui quittent le conseil d'administration mais demeurent toujours disponibles pour quelques services.

Pour les nouveaux et nouvelles, nous entreprenons notre mandat avec beaucoup d'enthousiasme.

Denis Duchesne, président



VOICI VOTRE CARTE DE MEMBRE pour l'année 2004

Si elle n'est pas ici, c'est pour l'une des deux raisons suivantes :

- vous avez oublié de payer votre cotisation 2004
- vous avez déjà reçu votre carte avec le journal de décembre dernier

Si vous n'avez pas renouvelé, voici votre dernière chance de le faire si vous voulez continuer à recevoir à l'avenir votre journal de l'AQCC, vous tenir au courant de ses activités et appuyer la cause du Petit cheval de fer. Vous devrez alors renouveler votre carte de membre 2004 d'ici le prochain numéro.

Si votre cotisation est déjà postée, veuillez, s.v.p. ignorer cet avis.

Visitez notre site



www.chevalcanadien.org

Événements à noter en 2004

Avertissement : Afin de vous assurer qu'il n'y a pas eu de changements et d'éviter ainsi de fâcheuses surprises, nous vous prions de valider les événements cités auprès des organisations responsables si vous souhaitez y participer.

Date à venir	Journée Conférence-formation AQCC - Historique, lignées et génétique	22 juil > 1 ^{er} août	Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe
21 > 23 mai	Concours combiné d'attelage, Can-Am à Bromont	14 août	Journée du cheval Canadien de l'AQCC
29 et 30 mai	Clinique de débouillage de poulains par François Bergeron, à Sainte-Sophie-de-Mirabel. Info : Hubert Mayer, (450) 569-0525	18 > 29 août 21 et 22 août	Expo-Québec Fête des moissons à Saint-Maurice à la ferme La campanile face à l'église
31 mai > 6 juin	Le cheval en fête au Québec	25 septembre	Concours de plaisance à Blainville par le club d'attelage Saint-Lazare
1 ^{er} > 4 juillet	Canadian Carriage Driving Classic à Caledon, Ontario	5 > 14 nov.	Exposition Royal Winter Fair à Toronto, au National Trade Centre
16 > 18 juillet	Expo Lachute. Le 17, journée pour le Canadien (dates à confirmer, pour info contactez Maurice Larocque 450 562-5611)		

Avis à tous les intéressés : Si vous avez des événements d'intérêt pour les membres et le monde des chevaux en général, veuillez nous communiquer les renseignements afin qu'on les publie ici.

Voici la carte des régions du Québec. Comme vous voyez, le territoire est grand. Et l'AQCC est présente presque partout. Nous sommes à la recherche de représentantes ou représentants régionaux pour faire découvrir à tous ce qui se fait par chez-vous dans le monde des chevaux Canadiens. Certaines régions peuvent être regroupées. Alors n'hésitez plus, faites-vous connaître. C'est une invitation !



Journal de l'Association Québécoise du Cheval Canadien (AQCC)



Publié quatre fois l'an au début de chaque saison, en mars, juin, septembre et décembre.

Conseil d'administration de l'AQCC

<i>Président :</i>	Denis Duchesne
<i>Vice-présidente :</i>	Lucienne Gravelle
<i>Secrétaire :</i>	Nathalie Desjardins
<i>Trésorière :</i>	Monique Dandurand
<i>Directeur :</i>	Mario Bélanger
<i>Directrice :</i>	Nancy Brochu
<i>Directeur :</i>	Gérard Lambert

Pour nous joindre

Secrétariat de l'AQCC
Nathalie Desjardins
1486, rang des Botreaux
Ormstown (Québec) J0S 1K0
450 829-2878
. les lundi et mercredi en soirée
. répondeur en permanence
contact@chevalcanadien.org
www.chevalcanadien.org

Coordination-conception du journal

Myriam Tessier et Claude Lachance

Dates de tombée du journal

Numéro de mars : le 15 février
Numéro de juin : le 15 mai
Numéro de septembre : le 15 août
Numéro de décembre : le 15 novembre

Note de la rédaction

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de l'AQCC ou de leurs représentants.

Dans ce numéro ...

p. 1	Mot du président	p. 10	Entraînement du poulain nouveau-né selon Miller Quand je serai grand ...
p. 2	Événements à noter en 2004	p. 11	Le petit Bijou à Pepère
p. 3	L'AQCC et le District Québec Rapport d'inspection de la SÉCC	p. 12	Méli-mélo
p. 4 et 5	Nouvelles des régions	p. 13	Questions légales
p. 6	Votre C.A. en bref	p. 14	Publicité
p. 7	Résultats de l'élection à la SÉCC Engagements - Élus de la SÉCC	p. 15	Annonces
p. 8 et 9	Assemblée générale annuelle de l'AQCC tenue le 24 janvier 2004	p. 16	Concours de dessins 2003



L'AQCC et le District Québec de la SÉCC

Résumé de réflexions et revendications de l'AQCC auprès du Ministère AAC

À la suite des événements récents à la Société des éleveurs de chevaux Canadiens (SÉCC), ayant entre autres résulté en l'élection d'un nouveau bureau de direction défendant en majorité les objectifs de notre association l'AQCC, voici une réflexion et une partie de l'argumentation que le conseil d'administration de l'AQCC entend défendre auprès du Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

En vue de redresser les torts, il faut absolument que l'AQCC soit enfin reconnue comme le District Québec au sein de la SÉCC. Et ce pour plusieurs raisons :

- 1) elle existe depuis 1998 et était reconnue à ses débuts comme le District Québec;
- 2) elle fut évincée en 2000 pour des motifs irrecevables et partisans (le bureau de direction de la SÉCC d'alors préférant des personnes qui défendaient « son » type de cheval Canadien);
- 3) malgré tout, l'AQCC a toujours poursuivi ses activités et ce, à plusieurs niveaux :
 - a) travail et représentation pour la reconnaissance du cheval Canadien à Québec et à Ottawa;
 - b) présence active à La Filière Cheval, au Comité Conjoint, au Comité Cheval du CRAAQ, au Ministère de l'Agriculture (Québec) pour son programme de Classification des chevaux Canadiens
 - c) reconnue par différentes instances provinciales : SENCCF, Front Commun pour la Conservation des Races du Patrimoine, CHHAPS, ...
 - d) assure la parution saisonnière de son Journal, fournit des articles

sur le cheval Canadien dans les journaux et revues...

- e) initie des activités de toutes sortes : futurités, épreuves du Petit cheval de fer (junior et senior), cliniques, catalogue d'éleveurs, pamphlet publicitaire, présence lors de festivals ou salons, encans...
- 4) l'AQCC a toujours maintenu un membership constant, réel et non « facilitée » par la SÉCC;
- 5) d'ailleurs, à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2003 de la SÉCC, reconnue valide par le Ministère AAC, les éleveurs présents ont refusé la proposition de M. Malenfant concernant les membres de la SÉCC qui deviendraient automatiquement membres de leur District;
- 6) l'AQCC a toujours tenu ses activités de manière autonome, sans aucun apport financier de la SÉCC;
- 7) à l'AGA 2003 de la SÉCC, reconnue valide par le Ministère AAC, il y a eu une résolution des éleveurs présents à l'effet que l'AQCC soit réintégrée comme District Québec.

L'AQCC défend qu'elle mérite bel et bien que justice lui soit rendue au plus tôt et que cesse contre elle cette confusion qui était délibérément maintenue à son désavantage. N'étant plus harcelée par ces gens et groupes mal intentionnés envers elle, l'AQCC pourra poursuivre ses activités plus à fond et apporter son appui à la SÉCC.

Dans ce but, le conseil d'administration vise à régulariser le statut de l'AQCC comme District Québec au sein de la SÉCC.

Rapport d'inspection de la SÉCC par AAC

Le Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a mené une inspection sur la SÉCC en 2003.

À la suite de cette inspection, AAC a déposé un rapport d'inspection. Dans ce rapport, il est reconnu que les décisions qui avaient été prises lors de l'assemblée générale annuelle de la

SÉCC du 15 février 2003 sont considérées valides.

Tout membre de l'AQCC désireux de prendre connaissance de ce rapport d'inspection est prié d'en faire la demande auprès du secrétariat (voir les coordonnées en page 2).



Texte et photos de Sandra Rowe, membre de l'AQCC et représentante régionale

Bonjour à vous tous!

Comme vous le savez bien, cet hiver a été vraiment ardu pour les chevaux. L'entraînement est presque impossible avec une telle température. Dame Nature n'a pas été très généreuse! Mais nous avons quand même réussi à en profiter un peu! L'attelage a été notre activité première! Les grandes journées passées sur la baie ont fait fureur, surtout en voyant notre petite pouliche, au côté de sa mère, pas attachée. Tout le monde nous arrêtaient et nous demandait quelle race de cheval c'était. Nous étions fiers de dire que c'était du Canadien PSE. Nous ne sommes qu'une dizaine de propriétaires dans tout le Saguenay-Lac St-Jean donc les gens ne connaissent pas vraiment le Canadien.

Lors du Carnaval Souvenir de Chicoutimi, le 14 février, nous avons eu l'occasion de participer à un mariage d'antan. Nous avons transporté, en sleigh, les mariés jusqu'à l'église Sainte-Anne. Il y avait quelques voitures mais seulement une Canadienne. L'année prochaine nous devrions avoir plus de Canadiens à montrer pour cette parade d'hiver.



De l'Eden Alain Gazelle (1^{re}) # 7138

L'insémination artificielle n'est pas encore très populaire chez les Canadiens mais il commence à y en avoir de plus en plus. Cette méthode offre un meilleur choix de reproduction aux éleveurs. C'est la première fois au Saguenay-Lac Saint-Jean que nous allons faire ça pour le Canadien. Saguenay Eve Yukon Jospatriote # 8329, propriété de Lise Tremblay, sera le premier (en espérant qu'il y en aura d'autres à venir). Moi-même ainsi que Bernard Maltais, propriétaire de « Les écuries Hanomar » et éleveurs de chevaux Warmblood, allons débiter son entraînement en mars. Donc, il sera possible d'avoir de la semence pour la période de reproduction 2004. Nous sommes très peu qui avons reçu cette formation et j'espère que ça sera un succès et un avancement pour la race! Pour plus de renseignements sur ce sujet contacter Lise Tremblay ou moi-même.



Saguenay Eve Yukon Jospatriote # 8329

Pour le 3^e congrès de la Filière cheval du Québec, toutes les écuries du Québec tiendront une semaine porte ouverte du 31 mai au 6 juin 2004. Nous présenterons les chevaux Canadiens à l'écurie Hanomar. Nous démontrerons les capacités diverses du cheval Canadien dans l'attelage et la selle. Nous aurons des kiosques sur l'alimentation, les besoins des chevaux et la régie d'écurie. Ce sera une semaine très occupée et j'espère que ça sera bénéfique pour les gens.

Bonne hiver à tous et dans la prochaine édition je vous donnerai plus d'information sur un projet touristique pour les chevaux Canadiens qui est en voie de développement.



Lacadienne Jospatriote Neclips # 10087

Sandra Rowe
Représentante pour la région Saguenay-Lac Saint-Jean
luc_sandra@sympatico.ca

Nouvelles des régions Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Texte de Gratien Bélanger, membre de l'AQCC et représentant régional

Comme vous le savez peut-être, l'association a créé des postes de responsable de territoire ou de région pour dynamiser celle-ci sur une base plus locale. Je me suis porté volontaire pour agir à ce titre dans l'Est, très grand territoire qui s'étend sur toute la région du Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne.

Donc, je vous invite toutes et tous à partager avec moi vos idées pour faire en sorte que l'on se dote de moyens pour dynamiser cette grande région. Vous aurez compris que l'un de nos principaux défis est de réussir cet exploit dans un aussi grand territoire sur lequel nous sommes très dispersés.

Je crois que c'est possible si on aborde le tout dans un esprit de coopération active tout en s'amusant. Pour ma part, je me suis porté volontaire parce que je pense qu'ensemble, avec de la bonne volonté, nous pouvons réussir. Une des premières démarches que nous pouvons nous donner pourrait être de m'alimenter en nouvelles, pour faire en sorte que l'on puisse faire parler de nous dans le reste du Québec par l'intermédiaire du journal de notre association.



Une deuxième démarche pourrait être de promouvoir notre association afin que l'on peuple notre région de plus de membres; ce par quoi on doit passer pour, me semble-t-il, dynamiser la région. Une troisième démarche etc, etc. etc...

Comme vous pouvez vous en douter, ce n'est pas les idées qui risquent de faire défaut. **J'attends de vos nouvelles gens de la Gaspésie et du Bas du fleuve.**

Gratien Bélanger (418) 736-5719

417, 2^e rang Ouest, Le Bic (Québec) G0L 1B0

gbelanger@scfp.ca

Nouvelles des régions Laurentides

Texte de Mario Bélanger, directeur de l'AQCC et de Guylaine Morin, entraîneuse Western niveau II

Compte-rendu de Mario, responsable de la clinique d'attelage

La clinique « Attelage en double sur sleigh » a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février derniers chez René Dorion et Guylaine Morin, des membres résidents dans la municipalité de Beaux-Rivages près de Mont-Laurier.

16 participantes et participants y ont assisté et l'enthousiasme était au rendez-vous dès le 31 au matin. La température clémente, l'accueil chaleureux de nos hôtes, le site tout à fait approprié, des gens intéressés et avides d'apprendre sans oublier les instructeurs passés maître dans l'art de transmettre leurs connaissances.

Un fois de plus, François Bergeron et Monique Dandurand n'ont rien négligé pour nous faire apprécier l'attelage et nous outiller pour bien faire les choses. Les gens ont fait le plein de trucs et notions qu'ils devront mettre en pratique et qui devraient rendre l'attelage plus sécuritaire et plus attrayante.

La distance n'a pas effrayé Luc Trifiro et Colette Pellerin de Windsor, dans les Cantons de l'Est, ni Patricia Low-Bédard et sa sœur Janice, de Wakefield en Outaouais qui en étaient à leur première. Ou encore Hubert Mayer, de Sainte-Sophie, un habitué qui prépare déjà la suite... « débouillage d'un poulain à l'attelage » pour ce printemps.

Comme il n'y a pas que dans les Hautes-Laurentides où l'on fait des cliniques et que la chose intéresse, j'invite tous ceux et celles qui en organisent dans leur région à nous communiquer l'information (à l'AQCC) afin de donner la chance au plus grand nombre possible d'y avoir accès. Plus les gens maîtrisent et pratiquent l'attelage, mieux le monde équin s'en porte. On n'a jamais fini d'apprendre, alors, on attend la suite avec impatience.

Compte-rendu de Guylaine, hôtesse et participante à la clinique

Formation à l'attelage en paire

Lors de la fin de semaine du 31 janvier et du 1^{er} février, dans la belle région de Mont-Laurier, nous avons reçu avec plaisir monsieur François Bergeron et madame Monique Dandurand qui partagèrent leurs connaissances des techniques de l'attelage en double.

Le temps doux et ensoleillé ainsi que la bonne humeur étaient du rendez-vous.

Cette formation théorique et pratique permet à chaque participante et participant de se familiariser avec le langage, l'histoire, l'équipement, les notions de sécurité, les soins et même le code d'éthique dans notre loisir favori.

Au terme de cette formation nous avons « quelques devoirs » à compléter. En effet, les harnais « commerciaux » ne sont pas de bonne dimension pour tous les chevaux d'un même gabarit (pas de « fit all size »). Donc nous devons allonger des avaloires, raccourcir des culerons, ajouter une muserolle à nos brides, changer les boucles glissières pour des boucles à arpillons, etc. ...



Un bon conseil, avant d'acheter, demandez l'avis d'un expert ou documentez-vous sur l'art de mesurer un cheval afin d'acheter au départ le harnais qu'il vous faut, bien ajusté et sécuritaire.

Enfin, au nom des 16 participantes et participants, je tiens à remercier chaleureusement nos formateurs de leur généreuse et agréable présence en région.



Votre C.A. en bref Secrétariat

Texte de Nathalie Desjardins, secrétaire de l'AQCC

Bonjour,

En tant que nouvelle secrétaire de l'Association Québécoise du Cheval Canadien, il me fera plaisir d'être le lien entre vous, chers membres, et le conseil d'administration.

Vous pourrez donc me joindre à cette adresse :

Nathalie Desjardins
1486, rang des Botreaux
Ormstown (Québec)
J0S 1K0

Téléphone : (450) 829-2878
Lundi et mercredi en soirée
Répondeur en permanence



Votre C.A. en bref Vice-présidence

Texte de Lucienne Gravelle, vice-présidente de l'AQCC

Le Conseil d'administration tient à remercier les commanditaires, AQCC, Jean-Paul Tessier, Jim Lewis, Nancy Brochu et Ferme Épona, qui ont généreusement donné des articles et des produits comme prix de présences à notre assemblée générale annuelle du 24 janvier dernier et comme gages à l'encan du Comité conjoint qui suivait le souper. Le produit de la vente à l'encan des dons de nos membres revenait à notre association. Cette année les ventes ont totalisé 357,50 \$. Encore une fois merci à toutes et tous.

Votre C.A. en bref Site Internet – Appel à tous !

Texte de Nancy Brochu, directrice de l'AQCC

ATTENTION !!! WEBMESTRE BÉNÉVOLE RECHERCHÉ PAR L'AQCC

Comme vous l'avez peut-être remarqué, notre site Internet aurait besoin d'être un peu rafraîchi.

C'est pourquoi nous vous demandons votre aide. Nous cherchons quelqu'un de très habitué avec la conception de site Web et qui aurait un peu de son temps à nous consacrer.

Pour plus d'information, me contacter :

Nancy Brochu hirt-bro@ivic.qc.ca ou (819) 358-9534



Votre C.A. en bref Projet Bannière d'éleveur

Texte de Denis Duchesne, président de l'AQCC

À la suite de l'assemblée générale annuelle du 24 janvier dernier où il a été suggéré que l'AQCC souligne annuellement la reconnaissance d'un éleveur pour son élevage et sa contribution à la race par une bannière, Camille Loiselle et Lucienne Gravelle ont préparé un document en ce sens. Ce document sera donc étudié par le Conseil d'administration. La définition et les critères retenus vous seront communiqués au prochain numéro.



Résultats de l'élection de la SÉCC

Extrait de la lettre adressée par M. David Trus, du Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada, à tous les candidats à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration de la Société des éleveurs de chevaux canadiens (SÉCC)

La Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) a soumis les résultats de l'élection des membres d'un nouveau conseil d'administration (de la Société des éleveurs de chevaux Canadiens). Au total, 798 bulletins de vote ont été envoyés aux membres votants et 481 ont été retournés et dénombrés. Étant donné les résultats serrés dans certains cas, les bulletins de vote ont été dénombrés deux fois par le personnel de la SCEA et une fois par les agents d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dans le but de confirmer le classement des candidats. La SCEA a soumis les résultats définitifs suivants (seuls les candidats élus, au nombre de 9, sont présentés ici) :

<i>District – Québec (6 directeurs élus)</i>		<i>District – Haut-Canada (2 directeurs élus)</i>		<i>District – Tous les autres (1 directeur élue)</i>	
Auclair, André	259 votes	Lalonde, Régent	231 votes	Riddell, Christie	210 votes
Denault, Sylvie	239 votes	Mosher, Gail	228 votes		
Bélanger, Mario	236 votes				
Sarrazin, Jean-Pierre	235 votes				
Malenfant, Robert	229 votes				
Tremblay, Marcel	227 votes				

La lettre de M. Trus est datée du 22 janvier 2004 et se termine comme suit :

Ces résultats sont jugés officiels et peuvent être communiqués aux autres membres. J'aimerais saisir l'occasion pour remercier tous les candidats de leur participation et de leur engagement à travailler dans le meilleur intérêt des membres. Comme on l'a déjà mentionné, Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec le nouveau conseil d'administration pour s'assurer que l'on traitera les questions soulevées lors de l'inspection et que l'on se conformera aux exigences de la *Loi sur la généalogie des animaux*. Les nouveaux directeurs recevront plus ample information au sujet des prochaines étapes à suivre.

Signé : L'Agent de l'enregistrement des animaux
David Trus

Engagements des élus au C.A. de la SÉCC

Note d'intérêt général de la rédaction

Lors de la dernière élection pour former le nouveau conseil d'administration de la SÉCC, le Ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada avait demandé à chaque candidat au poste de directeur de signer un formulaire d'engagement. Et chacun devait s'y conformer. Alors, si vous voyez que certains et certaines des élu(e)s s'oublient, il serait bon de leur rappeler leur promesse.

Les engagements se lisent ainsi :

En tant que candidat pour le poste de directeur au conseil de la SÉCC, par la présente, je m'engage à respecter les principes suivants :

- Je m'engage à agir dans l'intérêt fondamental de tous les éleveurs de chevaux Canadiens de l'ensemble du Canada et de tous les membres de la SÉCC.

- Je m'engage à respecter toutes les exigences de la *Loi sur la généalogie des animaux* et tous les règlements parlementaires courants ainsi qu'à toujours agir de bonne foi en tant que directeur de la SÉCC.
- Je m'engage à pratiquer une gestion prudente à l'endroit de la SÉCC au nom de tous les membres.
- Je m'engage à respecter les orientations formulées par AAC et le processus d'examen exigé par celui-ci à la suite de l'inspection effectuée en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*.
- Je m'engage à agir en accord avec l'autorité de la SÉCC et à faire respecter les règlements, les politiques et les procédures également au nom de tous les membres, sans exception.



Assemblée générale annuelle de l'AQCC

Texte et photos de Claude Lachance, membre de l'AQCC

UNE ASSEMBLÉE ENTHOUSIASTE ET POSITIVE

Notre assemblée générale annuelle (AGA) de janvier 2004 s'est caractérisée par le grand enthousiasme des membres présents de même que par les idées fort positives exprimées. Il est à noter que l'AGA se tenait peu après le dévoilement des résultats des élections tenues à la Société des éleveurs de chevaux Canadiens (SÉCC). Parmi les directeurs élus au conseil d'administration de la SÉCC, 5 sur 9 avaient reçu l'appui de notre association. Des lendemains meilleurs de collaboration fructueuse entre l'AQCC et la SÉCC peuvent maintenant être envisagés.

Les rapports habituels ont été présentés de façon détaillée et professionnelle par chaque responsable : finance, secrétariat, les différents comités et finalement la présidence.



Le C.A. de l'exercice 2003



Gérard Lambert se faisant le porte-parole des membres en remerciant notre présidente

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Les membres présents expriment leur reconnaissance à Darkise St-Arnaud qui a su si bien représenter l'AQCC comme présidente depuis janvier 2001, tant par sa présence que par ses positions et son assurance tranquille. Une ovation debout a suivi.

Merci madame la Présidente !



Darkise St-Arnaud : Mission accomplie !



Présentation des trophées Yves Bernatchez par Y. Bernatchez à André Auclair
Témis Fablo Uvani : Étalon de l'année, propriété d'A. Auclair.
Témis Chantecler Harlem : Jument de l'année, aussi propriété d'A. Auclair

ÉTALON ET JUMENT DE L'ANNÉE

Darkise St-Arnaud a souligné que les mises en candidature pour l'étalon et la jument de l'année n'ont pas été faites par Monsieur Auclair lui-même mais par des membres désireux de souligner la renommée de cet éleveur par la qualité de son élevage et de sa génétique reconnus à travers tout le Canada et jusqu'aux États-Unis.



tenue le 24 janvier 2004 à Drummondville



Le C.A. du nouvel exercice 2004

LES SUJETS D'INTÉRÊT AYANT ÉTÉ TRAITÉS, ENTRE AUTRES :

- Le Fonds du Canadien 15 février 2003
- Le programme de classification de l'AQCC
- Le site Internet de l'AQCC
- Le concours Petit cheval de fer – section jeunesse
- Les cliniques d'attelage
- La Journée du cheval Canadien de l'AQCC
- Une bannière d'éleveur pour reconnaître les éleveurs
- Le statut de l'AQCC auprès de la SÉCC



Joyeux échanges entre l'assistance et le nouveau C.A.



Une partie des membres participants

MISES EN CANDIDATURE AUX POSTES DU C.A.

Le mandat de quatre membres du Conseil d'administration venait à échéance : Lucienne Gravelle, Gilles Racette, Darkise St-Arnaud et Myriam Tessier. Quatre postes étaient donc à combler, mais de délicates pressions de nombreux membres ont incité Lucienne à se représenter. Les trois autres candidatures étaient Monique Dandurand, Nathalie Desjardins et Denis Duchesne.

GRANDS MERCI AUX MEMBRES SORTANTS DU C.A.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004

Il n'y a pas eu d'élection, les quatre membres mis en candidature étant élus par acclamation pour un mandat de deux ans. Le nouveau conseil d'administration se présente comme suit :

- Président* : Denis Duchesne
Vice-présidente : Lucienne Gravelle
Secrétaire : Nathalie Desjardins
Trésorière : Monique Dandurand
Directeur : Mario Bélanger
Directrice : Nancy Brochu
Directeur : Gérard Lambert

De gauche à droite, M. Dandurand, L. Gravelle, G. Lambert, D. Duchesne, N. Brochu, N. Desjardins, M. Bélanger.

FÉLICITATIONS ET LE MEILLEURS DES SUCCÈS AU NOUVEAU CONSEIL



Entraînement du poulain nouveau-né selon Miller

Texte de Denis Duchesne, président de l'AQCC

Pour les adeptes de l'imprégnation des poulains selon l'approche du Dr Robert M. Miller, D.V.M., voici en résumé un calendrier idéal d'entraînement pour le poulain nouveau-né.

L'apprentissage par imprégnation fonctionne de façon consistante et efficace.

1. Session 1

Au moment de la naissance, lors de la période d'imprégnation. Faire les procédures de désensibilisation décrites au chapitre 7. Cela pourra prendre une heure.

2. Session 2

Lorsque le poulain saura se tenir debout avec aisance, à quelques heures de sa naissance. Faire les procédures de désensibilisation décrites au chapitre 8 et les manœuvres de sensibilisation décrites au chapitre 9.

3. Session 3

Quand le poulain pourra se bouger de façon coordonnée, entre 12 et 21 heures après sa naissance, dépendant de sa force et de sa coordination. Au plus tôt, lui enseigner à être attaché, comme il est décrit dans le chapitre 10.

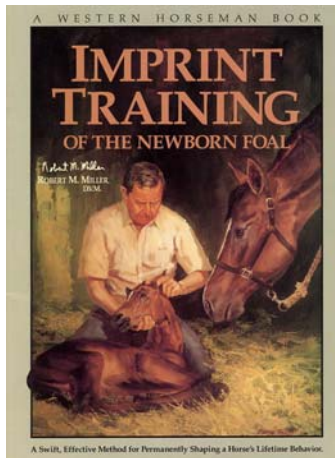
4. Session 4

Le lendemain, renforcer toutes les procédures, surtout celles d'être conduit et d'être attaché. Faire monter le poulain et sa mère dans une remorque.

5. Session 5

Le lendemain, renforcer toutes les procédures.

Le poulain devrait être conduit bien et facilement.



6. À une semaine

Conduire le poulain alors que vous êtes monté sur sa mère, tel que décrit au chapitre 11. Utiliser une corde derrière lui pour l'inciter à avancer.

7. À 8 jours

Renforcer toutes les procédures. Le poulain doit être mené au trot, vous étant sur la mère comme en 6.

8. À 9 jours

Renforcer toutes les procédures. Conduire le poulain au pas, alors que vous êtes près de lui. Lui enseigner l'arrêt et la marche arrière.

9. À 10 jours

Renforcer à nouveau. Le conduire à nouveau un peu plus longtemps. Lui enseigner à rester sur place tout en maintenant son attention sur vous.

10. À 2 semaines

Renforcer. Le conduire à la main, lui enseigner quelques performances supplémentaires... selon son utilisation future.

Tiré et traduit du livre *IMPRINT TRAINING of the Newborn Foal* par Denis Duchesne.

Robert M. Miller, D.V.M. *Imprint Training of the Newborn Foal*. Ed. Western Horseman Inc. ISBN 0-911647-22-8 (29,95 \$ en 2001)

QUAND JE SERAI GRAND...

Texte de Monique Dandurand, trésorière de l'AQCC

Je quitte avec un peu de regret ma mère. Mais il faut bien devenir autonome... et j'ai hâte d'apprendre de nouvelles choses. J'aimerais beaucoup devenir comme l'un de mes compagnons d'écurie.

- Il a des attitudes et des comportements responsables.
- Il sait que tout petit il adorait courir mais il a découvert le bienfait de la marche.
- Il sait qu'il doit apprendre à tolérer une corde autour du cou et à être attaché. Dans certaines circonstances, il appréciera cette connaissance qui lui procurera une sécurité.
- Il sait qu'il ne peut faire son toilettage tout seul.
- Il sait qu'il doit respecter une certaine distance avec son maître lorsque celui-ci le promène au sol.
- Il sait qu'il doit être patient à l'arrêt, il ne doit pas devenir une toupie autour de son maître.
- Il sait aussi que lorsqu'on doit lui ajuster une nouvelle paire de souliers, il doit être coopératif.
- Il sait qu'il y a des chevaux qui, selon leur carrière, demeurent au pâturage ou à l'écurie mais qui sont fiers d'avoir assimilé ces connaissances.
- Il sait qu'il peut faire confiance à son maître. Il a pris le temps de le faire « grandir » et ils sont devenus de bons amis.

Et qui sait, lorsque je démontrerai que j'ai bien appris mes leçons, je pourrai avoir une promotion. C'est l'étape de l'initiation à l'attelage qui m'intéresse. Enfin lorsque je serai grand... je serai peut-être un bon cheval de voiture...



Le petit Bijou à Pepère

Texte d'André Pérusse, membre de l'AQCC

Dans les années 30, et ce pendant 25 ans, Georges Pérusse de Lotbinière (mon grand-père) était celui qui faisait la distribution du courrier avec ses chevaux.

Amateur de chevaux, il a toujours possédé une dizaine de chevaux de toutes les races, Belges, Standardbred, et ses préférés, de petits Canadiens noirs charbon, qui selon mon père, reluisait au soleil, car pepère Georges son père était un soigneur comme les vieux disaient pis orgueilleux un peu beaucoup pour ses chevaux. Et pour les Canadiens, il en possédait 3, un team qui servait à conduire le corbillard... Une anecdote en passant, une des juments qui servait à conduire le corbillard était la préférée de Laurent, le frère de mon père donc le fils de pepère Georges, qui malheureusement se noya au quai de Lotbinière à l'âge de 24 ans en 1937. Quand ils ont attelé la paire de Canadiens sur le corbillard comme d'habitude, ils n'ont jamais été capables de conduire Laurent à son dernier repos avec la paire de Canadiens, la petite préférée de Laurent se cabrait et ne voulait pas avancer, elle se jetait de côté et énervait l'autre qui faisait pareil. Ils ont du dételé et prendre des chevaux dépareillés pour le conduire. Des témoins soient entre autres mon père et ma mère ont toujours dit que ce n'était pas beau à voir... Coïncidence peut-être...

Et l'année suivante naquit Bijou, le fils de la jument préférée de feu Laurent. Eh oui Bijou était le préféré probablement, par sentiment, et peu de temps après par son comportement exceptionnel. Il fut dompté à un an et demi et pepère Georges quand il domptait des chevaux il ne prenait pas de chance, il attelait avec la grosse blonde comme il l'appelait, une grosse Belge d'une vingtaine d'année qui en avait vu d'autres comme on dit. Il attendait de bonnes bordées de neige et quand il y en avait deux bons pieds, il attelait.

Un beau matin au déjeuner il dit « Ti-Charles à matin on dompte Bijou. ». Pepère avait pris toutes ses précautions, car le Bijou avait été bien gâté et pourri comme on dit, et était selon lui un petit chétif (vigoureux, ratoureux) comme il disait. Quand tout fut prêt, Pepère commande la grosse blonde, les cordeaux tortillés autour des mains, les deux pieds biens accotés dans la sleigh plate et ça décolle tiens-toi bien Ti-Charles, c'est le nom de mon père, ça part grand pas. La terre a un mille de long. Au bout de 5 à 600 pieds, les chevaux se mettent à trotter, ils montent jusqu'au bois et tournent à l'autre bout pour revenir, pas de

gestes, pas de ruades seulement un beau petit trot. Soudain une surprise, la grosse blonde gambadait, Pepère cria « Wow » de sa grosse voix. Le tout s'arrêta, la grosse blonde n'en pouvait plus, elle pompait comme une vieille moutonne, disait mon père. « Qu'est-ce qu'on va faire avec ça? » Il réessaya à nouveau mais la grosse blonde n'en pouvait plus. « On va dételé la blonde » dit mon père. « Es-tu fou un cheval pas dompté, on va se casser la gueule ou ça ne marchera pas. » « On va essayer on n'a pas le choix. » « Pis la blonde elle? » « Elle va suivre. » Ils dételèrent la grosse blonde qui en réalité servait juste à retenir Bijou qui était dans les menottes. Là Pepère était nerveux, la grosse blonde n'y était plus pour l'aider à retenir Bijou. Il le commanda, « Marche Bijou. » et Bijou repartit au petit trot jusqu'à l'écurie comme un vieux joual dompté. Et selon mon père, Pepère il l'a conté à toutes les fois qu'il en avait la chance, le domptage de Bijou...



Lors de leur fréquentation, parents d'André Pérusse avec Bijou

Quelques mois plus tard soit à la fin d'avril, une bonne journée que Pepère était absent, une idée de jeune passa dans la tête de mon père, « Je vais faire la malle (comme on disait dans le temps) avec Bijou. ». « Es-tu fou, tu vas avoir de gros problèmes avec lui, » lui dit sa mère « et puis avec ton père en plus. » Car Bijou après son apprentissage avait été attelé 5 à 6 fois et il allait bien... De là à prendre la grande route il y avait tout un monde. Sitôt dit sitôt fait, il l'attela sur le borlot et direction le bureau de poste de Lotbinière pour prendre le courrier. De là, le rang du bord de l'eau jusqu'à Sainte-Émélie, de retour à la route de la Pinière via le rang Saint-François et de retour par la route chez Ti-Charles Bernier, un trajet de 15 à 17 milles, qui se passa vraiment bien.



Fameuse couverture de toile qui servait à protéger Bijou par mauvais temps, avec inscription G. Pérusse Courrier Lotbinière

Il restait environ un mille à parcourir quand soudain Bijou se mit à accélérer. Mon père qui cognait des clous fut vite revenu à la réalité, il aperçut à environ 500 pieds une voiture droit devant, il raidit les cordeaux et juste le temps de le dire et Bijou passe devant et ralentit à son trot habituel, et hop on revient à la maison. Ma grand-mère toute énervée s'écriant « Ti-Charles tu

t'es pas faite faire mal toujours, pis t'a pas brisé la voiture, t'es une vingtaine de minutes plus vite que d'habitude, tu n'as pas faite toute la run certain. » « Bien oui et cela a été comme sur des roulettes. » Et depuis ce temps et pendant une dizaine d'années, beau temps mauvais temps,

... Suite à la page 13 →



Méli-mélo

Montage et certains textes de Myriam Tessier, membre de l'AQCC

En 2004, le nom de vos rejets devra commencer par la lettre « P ».

Nathalie Desjardins, secrétaire de l'AQCC, a eu la gentillesse de nous faire parvenir quelques suggestions :

Pablo	Piccolo
Pacha	Pierro
Pacific	Pipo
Paprika	Plaisir
Passion	Plénitude
Patriote	Plume
Patsy	Poker
Pekka	Polly
Pèlerin	Porto
Pepper	Précieuse
Perle	Prestige
Pétunia	Preston
Petzi	Primus
Phoebus	Promesse
Picasso	Puce

Et que dire de la polyvalence et de l'intelligence du Canadien ?



Voici Samuelle Ducrocq-Henry et sa jument Joee #8459 dans son apprentissage à cabrer.

SAVIEZ-VOUS

QUE...

Gilles Racette, membre de l'AQCC, a participé en tant qu'aide spécialisé à titre de meneur au tournage du film TIMELINE de Richard Donner, à l'affiche depuis novembre 2003.

Chers membres,

Le recrutement va bon train !
Continuez, c'est pour notre Canadien. 😊

Articles promotionnels

Des nouveautés à l'effigie de l'AQCC en 2004 !

Tuques
Casquettes
Stylos
Chapeaux « Bucket »
Plaques d'auto
et + encore !

Faites provision !

Dans le tournage du film Nouvelle-France de Jean Beaudin, filmé à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Écosse, Bernard Synnott, membre de l'AQCC, et sa jument Joconde, Hémi Cajun Joconde # 8385, y seront présents à titre de figurants. Bernard Synnott, sa jument et quelques autres chevaux dont quelques Canadiens étaient là-bas sous la direction de Bernard Landry.

LA PRIÈRE DU CHEVAL, présentée par Nathalie Desjardins, secrétaire de l'AQCC

Je te soumets, Maître, ma prière. Nourris-moi et calme ma soif. Après le travail et la peine de la journée, donne-moi asile dans une écurie propre. Parle-moi, car la voix est plus efficace que les rênes et le fouet; caresse-moi et apprends-moi à travailler avec bonne volonté.

Si je ne comprends pas de suite, ne te hâte pas de saisir le fouet, mais vérifie plutôt les rênes, pour voir si elles ne sont pas emmêlées; regarde si le fer ne blesse pas mon pied. Si je parais dédaigner le fourrage, examine mes dents. Ne me coupe pas la queue, car elle est ma seule défense contre les mouches qui m'agacent et me tourmentent.

Mon cher Maître, lorsque l'âge m'aura rendu faible ou invalide, ne me condamne pas à la mort par la faim; juge-moi et tue-moi toi-même pour que je ne souffre pas inutilement. Enfin, pardonne-moi de venir à toi avec cette humble prière, au nom de Celui qui est né, lui aussi, dans une étable.

N.B. : Le Préfet de police de New-York a fait afficher cette prière du cheval dans toutes les écuries de la libre Amérique. Il engage tous les gens intelligents, humanitaires et modernes à suivre son exemple.



LE CODE CRIMINEL ET LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

Le titre de cette chronique vous fera peut-être sursauter. Sachez cependant qu'il existe bel et bien dans notre Code criminel des dispositions spécifiques relatives au bétail et aux animaux.

Notre Code criminel, contrairement au Code civil du Québec, régit toutes les provinces canadiennes. À l'article 2 du Code, on définit le bétail comme étant un animal de l'espèce bovine et précise que ce terme vise aussi les chevaux, mulets, ânes, porcs, moutons et chèvres. Peu d'articles du Code traitent des animaux ou du comportement de l'homme envers ceux-ci.

Je tenterai ici brièvement de vous en faire la nomenclature tout en vous précisant à quelles infractions ils font référence et quelles sanctions l'on peut encourir si on les transgresse. Commençons par un article connu, soit celui de proférer des menaces.

L'article 264.1 s'applique à l'homme, aux biens et aux animaux.

Concernant les animaux, l'article édicte : « commet une infraction si sciemment on profère, transmet ou fait recevoir par une personne de quelque façon une menace de tuer, empoisonner ou blesser un animal ou un oiseau qui est la propriété de quelqu'un » (art. 264.1 C.c.).

L'accusation concernant cette infraction peut être portée de deux façons, soit par voie de poursuite sommaire ou par acte criminel. La peine pour une poursuite sommaire pourrait n'être par exemple qu'une amende. Par acte criminel cependant, la sentence pourrait être un emprisonnement maximal de deux ans.

Bien qu'appliqué rarement, cet article l'est tout de même, le législateur ayant voulu par celui-ci protéger autant l'animal que l'homme et ses biens. La cruauté envers les animaux

n'est donc pas tolérée dans notre société puisque spécifiquement prohibée.

Les articles 444, 445 et 446 du Code illustrent bien cette prohibition.

L'article 444 se lit comme suit : « est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans quiconque volontairement, selon le cas :

a) tue, mutile, blesse, empoisonne ou estropie des bestiaux

b) place du poison de telle manière qu'il puisse être facilement consommé par des bestiaux. »

L'actualité nous a récemment démontré l'application par la justice de cet article. Rappelez-vous cet éleveur de bovins accusé pour avoir tué une vache lors d'une manifestation. Il a eu à faire face à une accusation et a depuis été condamné.

Quant à l'article 445, il est au même effet mais s'adresse plus spécifiquement aux chiens, aux oiseaux ou aux animaux qui ne sont pas des bestiaux.

Le cheval dans tout cela, est-il régi par l'article 444 sur les bestiaux ou 445 sur les animaux? Si vous avez été attentif à la lecture de cet article, vous répondrez sans hésiter par l'article 444. Et vous aurez raison puisque rappelons-le, l'article 2 inclut le cheval dans la définition du bétail.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons abordé que les infractions visant à tuer ou blesser des animaux. Toutefois, on peut sans les tuer ou les blesser les faire souffrir. Cette action constitue aussi une infraction prévue à l'article 446 du Code criminel.

À ma dernière et prochaine chronique, j'en traiterai, de même que du vol des bestiaux. À bientôt.



→ Le petit Bijou à Pepère (suite de la page 11)

→ Bijou a distribué le courrier dans Lotbinière. En plus, deux fois par semaine après sa journée d'ouvrage, mon père s'en servait pour aller courtiser sa blonde, ma mère aujourd'hui, qui demeurait à une dizaine de milles, vingt milles aller-retour toujours en trottant.

Chaque dimanche Bijou était attelé pour aller à la grand-messe, et le grand plaisir de Pepère c'était de laisser partir tout le monde de son boutte comme il disait et de les dépasser car Bijou n'a jamais enduré de voiture en avant de lui, il était devenu aussi orgueilleux que Pepère...

Et en 1947, pepère Georges a décidé de vendre sa terre, et de faire encan et Bijou fut vendu à un gars de Saint-Pierre-les-Béquets. Et je me rappelle très bien 5 à 6 ans plus tard, je devais avoir 8 ou 9 ans, on est allé le voir deux fois un automne et un printemps, mais mon père nous disait



Les 2 juments d'André Pérusse à g. Élégante # 6737, à d. Jinny # 5553

de l'attendre dans notre vieux Meteor 1949, et quand il revenait, il avait toujours les yeux pleins d'eau, et nous, ma sœur et moi, on ne comprenait pas pourquoi. Et une bonne journée en revenant de son travail, mon père a dit à ma mère « Bijou est mort. » « C'est aussi bien de même » a-t-elle dit, apparemment qu'il aurait été brassé par son nouveau maître.

J'ai la même passion que m'ont transmise, mon père et Pepère pour les chevaux Canadiens, car je possède deux belles juments Canadiennes. En plus je possède l'attelage et la couverture de toile, qui servait à protéger Bijou par mauvais temps, et lettrée au nom de «G. Pérusse Courrier Lotbinière», gardée jalousement par mon père qui est décédé depuis 1992 et qui me l'a donnée avec les yeux pleins d'eau en me disant « C'était ma vie... »

André Pérusse



LE CHOIX DES CHAMPIONS

Jim Lewis Agri-Nutrition (1984) Inc.
Vankleek Hill, Ontario

Suppléments et fortifiants pour chevaux performants de toutes disciplines, croissance et reproduction.

Norme de rendement élevé.

Seize produits spécialisés disponibles :

1. EQUINE-O-FORM. Ration quotidienne pour jument gestante, en lactation et pour jeunes chevaux en croissance.
2. EQUINE-O-PREM. Tonique quotidien pour toutes catégories de chevaux.
3. EQUINE-O-LYTE. Électrolyte pour chevaux à l'entraînement intensif.
4. EQUI-CALPHOS. Source de calcium élevée, facilement assimilable, pour les jointures.
5. EQUINE-O-ZYME. Culture de levure pour stimuler les processus de digestion.
6. EQUI-SELEN-E. Supplément de sélénium et vitamine E pour combattre les carences.
7. BIOTINA 15-B-11. Pour remédier aux problèmes de sabots.
8. WINNERS EDGE (en cube). Mélange haute teneur en vitamines pour chevaux en activités intensives.
9. HORSE SENSE. Pour calmer l'anxiété chez les chevaux.
10. SPORT HORSE SUPREME. Tonique quotidien spécialement pour chevaux en entraînement à la compétition.
11. PRO HORSE SUPREME (en cube). Mélange haute teneur en vitamines E et du complexe B plus oligo-éléments.
12. THIA-PREM. Supplément de thiamine (B-1) pour chevaux nerveux.
13. TIE-DOWN. Pour chevaux à l'entraînement intensif. Détoxifiant pour empêcher les crampes musculaires.
14. EX-RABDO-PREM. Source de vitamine E.
15. CARBO-PREM. Source d'énergie hautement assimilable.
16. JOINTLUBE. Pour remédier aux faiblesses et malaises des jointures.

Les suppléments ou toniques quotidiens sont nécessaires, ceci étant dû maintenant aux déficiences en minéraux et vitamines des fourrages et grains des cultures actuelles.



FAIT AU CANADA PAR

MADE IN CANADA BY

JIM LEWIS AGRI-NUTRITION (1984) INC.

**R.R. #2, Vankleek Hill
Ontario CANADA K0B 1R0**

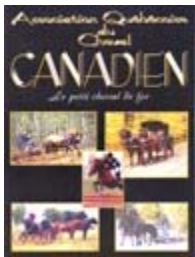
Tel.: (613) 678-2648 Fax: (613) 678-2038

Livraison partout en Amérique du Nord

**Pour connaître le dépositaire des produits
Jim Lewis Agri-Nutrition le plus près
de chez-vous, contactez-nous.**



CATALOGUE D'ÉLEVEURS AQCC



Pour vous procurer votre exemplaire du catalogue d'éleveurs de l'AQCC, voir feuille de Coupons-réponses à découper jointe au journal.

ANNONCEZ DANS VOTRE JOURNAL

*Une annonce, c'est pas cher !
Servez-vous de votre journal et rejoignez des centaines d'adresses de mordus du cheval Canadien.*

Tarifs spéciaux pour les membres :

4 lignes ou 20 mots :	10 \$
Carte d'affaires :	20 \$
Une demi-page :	50 \$
Pleine page :	80 \$
Non membres :	Double du prix
Publicité commerciale :	Tarif selon entente

Cet espace correspond à une carte d'affaires

Coût pour une parution :

20 \$ seulement

40 \$ pour les non membres



Ferme Épona

Claude ou Myriam

(450) 889-1889

Nous vous invitons à visiter notre site Web

www.epona.ca

Vous y trouverez tous les détails au sujet de notre petit élevage visant le respect du standard d'origine de la race

Et aussi beaucoup de photos

Clinique de base en équitation Western – « Le langage du cheval »

Une clinique de base en équitation Western pour cavalière ou cavalier et cheval, selon l'approche de Jean-Claude Daudelin « Le langage du cheval », pourrait être organisée s'il y a suffisamment de demandes. Un groupe de 12 participantes et participants avec leur cheval est requis pour une clinique de 2 jours, au coût maximum de 125 \$

par personne pour les 2 jours. Les observateurs peuvent aussi y participer au coût de 40 \$. Ces montants recueillis des observateurs seront remis en ristourne aux participants, au prorata.

Un dépôt est requis lors des inscriptions, 50 \$ pour les participants et 20 \$ pour les observateurs.

Pour plus d'information, contactez Bernard Synnott, (819) 221-3370.

Des nouvelles d'Érikson

L'étalon Canadien Bel-Eden Galopin Érikson # 6814, qui avait été annoncé dans cette page, a été vendu. L'acheteur est M. Bernard East, de Palmarole en Abitibi.

Un grand merci à monsieur Florian Saint-Yves, membre de l'AQCC, pour ce don au Fonds du Canadien 15 février 2003.

Annonce de 4 lignes ou de 20 mots

Annonce de 4 lignes ou de 20 mots

Annonce de 4 lignes ou de 20 mots

Annonce de 4 lignes ou de 20 mots

10 \$ seulement

20 \$ pour les non membres



LA JOURNÉE DU CHEVAL CANADIEN 2004

La Journée du cheval Canadien 2004 de l'AQCC

aura lieu le samedi 14 août 2004

Inscrivez déjà cette date à votre agenda, c'est un rendez-vous !



Concours de dessins 2003

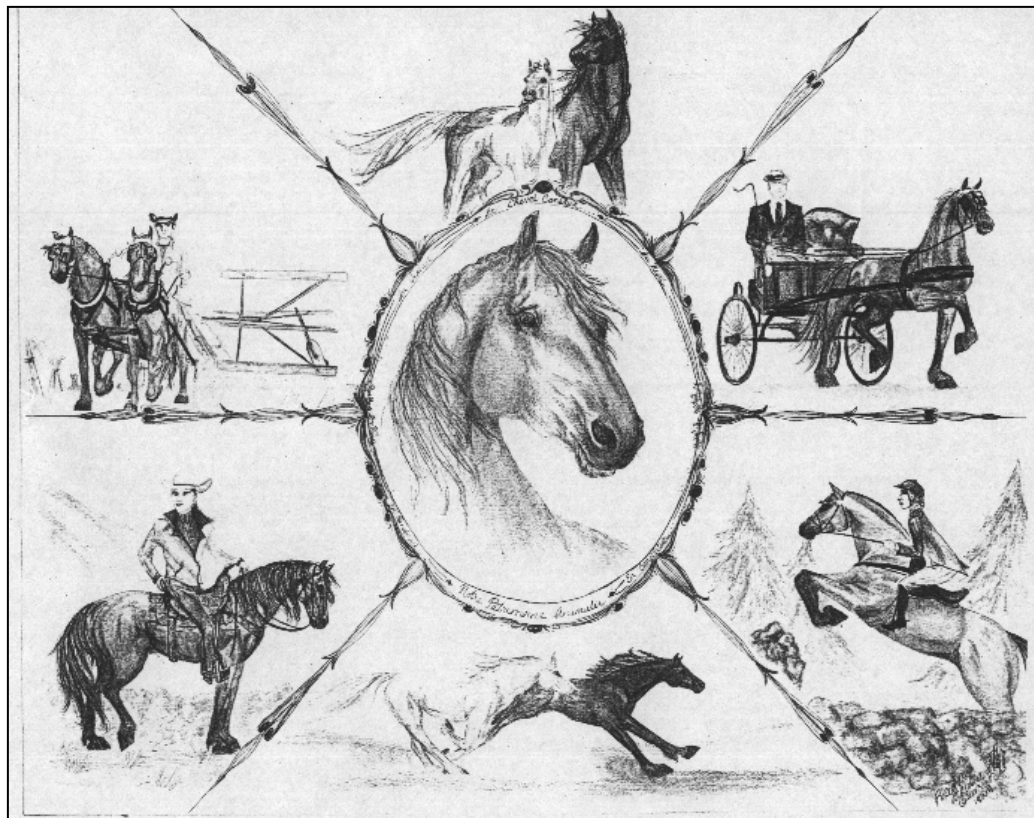
Dans le numéro de septembre 2003, un appel avait été lancé aux jeunes et moins jeunes afin de participer à un concours de dessins dont le thème était : **Le cheval Canadien au cœur de nos vies**. Voici l'énoncé transmis alors aux participants :

« Bien qu'intégré depuis des générations au quotidien de toutes et tous et aujourd'hui reconnu en tant que race patrimoniale du Québec et cheval national du Canada, il s'agit d'illustrer comment le cheval Canadien peut être polyvalent et fier tel qu'il est dans votre vie de tous les jours. L'originalité et l'imaginaire du tableau doivent dépeindre votre perception de votre animal préféré. »

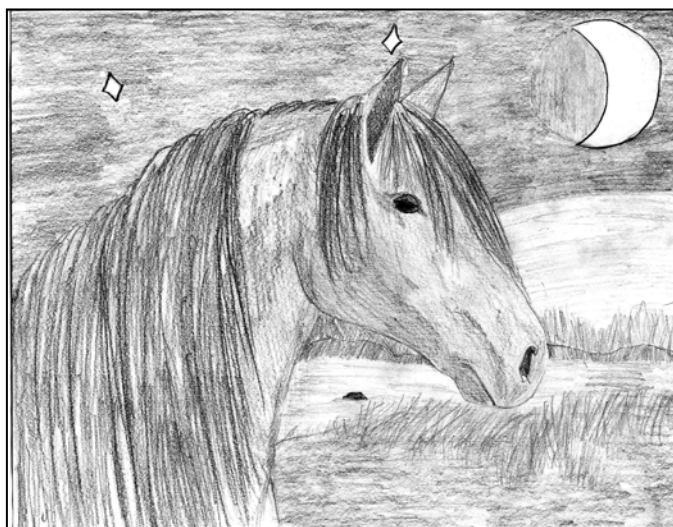
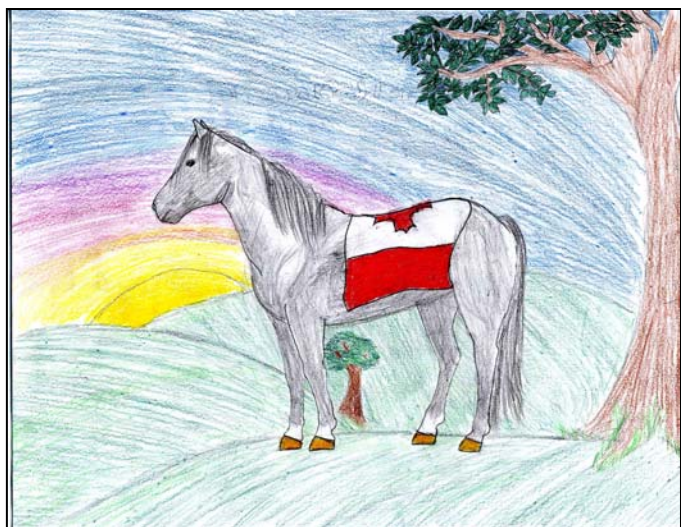
L'exposition des œuvres a été faite à l'assemblée générale annuelle du 24 janvier 2004.

BRAVO AUX ARTISTES PARTICIPANTES !

Sincères remerciements à madame Hélène Vallières, organisatrice de l'activité.



Participante dans la catégorie « Adulte » : **Félicitations à Rose Mary Atkinson !**
Belle illustration de la polyvalence du Canadien.



Participante dans la catégorie « 13 à 17 ans » : **Félicitations à Olivia Bélisle !**
Le modèle d'Olivia dans les deux dessins est Melville Éléphant Velour.